



Sexto 1 - Explorateur

Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Critères:

Développer une réflexion sur :

- **ce que je retiens** de la méthode d'intervention Sexto
- ce que cette formation va **changer** dans mes **futures interventions**
- ce à quoi je vais faire particulièrement attention **auprès des élèves** lorsque je devrai **intervenir**

Badge attribué à: [Brigitte Paquette](#)

Date de la demande: 2020-12-15 16:19:13

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Elle permet une intervention uniforme, rapide et efficace. Elle offre une méthode d'intervention scolaire selon plusieurs étapes bien définies, incluant une grille d'évaluation de la situation à faire auprès de tous les jeunes impliqués et permettant d'orienter le processus. Elle informe sur les étapes du processus avec les partenaires impliqués selon qu'il s'agisse d'un acte malveillant ou impulsif. Elle comporte plusieurs avantages: l'accent est mis sur l'éducation et la sensibilisation auprès des jeunes (et des intervenants) sur les actes criminels liés à la pornographie juvénile, sur les conséquences sur les victimes mais aussi sur les contrevenants, 80% des cas sont impulsifs versus 20% des cas sont malveillants, moins de cas sont judiciairisés et cela prévient les récidives, depuis son instauration aucun intervenant impliqué n'a vu le matériel de pornographie juvénile, le délai de traitement est passé de plusieurs mois à 4 jours et a pour effet de limiter son étendu et les impacts sur les victimes.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je suis Agente de développement-sexologue au Service Éducatif du CSSDGS et dans le cadre des mes fonctions, j'exerce un rôle-conseil. Le personnel scolaire peut me consulter s'ils ont des questionnements ou s'ils ont besoin d'être guidés ou orientés dans leurs interventions. Je trouvais pertinent de suivre cette formation pour soutenir au besoin les intervenants dans les écoles qui auraient besoin d'être conseillés qu'ils aient ou non suivi la formation. Aussi, puisque je développe des outils d'éducation à la sexualité ainsi que des outils pour les professionnels en lien avec la sexualité, j'ai jugé essentiel d'être bien informée sur le sujet.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?
Rassurer et soutenir la personne qui a envoyé du matériel intime l'impliquant personnellement, s'en tenir aux questions posées dans la grille d'évaluation de l'incident sans plus, pour ne pas contaminer les preuves advenant que le DPCP déterminerait que l'acte criminel doit être judiciairisé, ne jamais prendre connaissance du contenu des cellulaires ou de matériel potentiellement à contenu de pornographie juvénile, agir rapidement pour limiter l'étendue et les conséquences sur les victimes, voir les jeunes impliqués individuellement, garder les informations confidentielles pour protéger la victime.